

## ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

08 avril 2022



### CONSEIL MUNICIPAL - DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Municipal s'est réuni lors d'une séance mardi 05 avril où plusieurs délibérations ont été votées :

#### Fermeture de la Poste : le Conseil Municipal vote une motion

Justifiant une diminution de 20 % de la fréquentation de ses guichets les dernières années, la direction régionale de la Poste a informé la commune de son projet de fermeture de l'agence de Prévessin-Moëns. Dans un premier temps, par une réduction d'amplitude d'ouvertures les lundis et à terme, par une cessation d'activité en vue de renforcer son implantation à Ferney-Voltaire.

Pour la Madame la Maire, « Ces missions de service public ne sauraient par définition être sacrifiées sur l'autel de la rentabilité pas des économies d'échelles et de ressources humaines... ».

Le Conseil Municipal par le vote de cette motion, demande que la direction régionale de la Poste reconsidère sa décision de fermeture du bureau de Prévessin-Moëns afin d'assurer la continuité des missions d'intérêt général dont elle a la charge et s'engage dorénavant dans une démarche de concertation avec les usagers et les acteurs publics institutionnels.

#### Développement durable : création d'un tarif « animations nature »

Ville verte et préservée, Prévessin-Moëns ambitionne de développer cette assertion en proposant périodiquement aux administrés une série d'animations visant à sensibiliser sur le respect de l'environnement : activités ludiques, familiales et éducatives.

C'est dans cette optique que le conseil municipal a délibéré pour créer une grille de tarification « animations nature ». Plusieurs sorties et événements sont proposés :

Escapade Nature, un format de sortie en groupe visant à découvrir les richesses de l'environnement local

Semaine européenne du développement durable en septembre

La nuit est belle : animations nocturnes visant à sensibiliser à la qualité de la nuit et l'impact de la pollution lumineuse sur le vivant.

Les tarifs sont pour les adultes de 25 euros avec transport et de 10 euros sans transport et sont gratuits pour les enfants jusqu'à 16 ans (avec et sans transport).

## Dissolution du Sivom de l'Est-gessien : vers une coopération accrue avec Ornex

Devenue une entité dépourvue de son sens premier, à savoir développer des projets structurants pour l'Est-gessien, à la suite de la délibération du conseil municipal de Ferney-Voltaire en faveur d'une sortie du syndicat intercommunal, les élus de Prévessin-Moëns ont voté la dissolution prochaine du SIVOM mais souhaitent afin d'assurer la continuité de service :

- Poursuivre et renforcer la coopération avec la commune d'Ornex, en formalisant cette nouvelle collaboration intercommunale par voie de convention
- Garantir le fonctionnement d'un certain nombre de services assurés par le SIVOM notamment le portage de repas, la maintenance des bâtiments du centre de secours et de la gendarmerie ainsi que la gestion des gymnases de Prévessin-Moëns et d'Ornex vont donc continuer à fonctionner.



## ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

**C'est dimanche !**

Le 1er tour des élections présidentielles aura lieu le **dimanche 10 avril**. Le 2nd tour se déroulera le **dimanche 24 avril**.

Les bureaux de vote seront situés à la **salle polyvalente Gaston Laverrière** (178 impasse Gaston Laverrière) et seront ouverts **de 8h00 à 19h**.

Les électeurs n'ayant pas reçu leur carte pour le jour du scrutin peuvent se rendre dimanche directement au secrétariat du bureau de vote où leur carte leur sera remise.



## ACCUEIL DES UKRAINIENS

### Mise en place de cours intensifs de langue française

La commune de Prévessin-Moëns met en place des cours intensifs de langue française pour les populations ukrainiennes hébergées à Prévessin-Moëns ou dans une autre commune du Pays de Gex.

Ces cours sont proposés pour un apprentissage rapide et solide de la langue française, afin d'acquérir les compétences écrites et orales, nécessaires à la vie quotidienne, personnelle comme professionnelle, en France.

Cours gratuits, animés par des professeurs de français.

Nombre de places limité à 15 personnes

**Test de positionnement obligatoire : le mercredi 13 avril à 9h et à 10h à l'école ALICE 120 rue ATLAS (salle BOSON - rez-de-jardin)**

**Démarrage des cours : lundi 25 avril à 14h**

**Fin des cours : vendredi 1er juillet**

Emploi du temps :

- Lundi 14h-16h
- Mardi 9h-11h
- Mercredi 9h-11h
- Jeudi 14h-16h
- Vendredi 14h-16h

Lieu des cours : Ecole ALICE (bus TPG 64 et 66 arrêt Collège Le Joran) ou Mairie de Prévessin-Moëns (bus TPG 64 et 66 arrêt Prévessin-Moëns Mairie)

**Inscription obligatoire :**

[Mairie de Prévessin-Moëns 04.50.40.51.09 - [mairie@prevessin-moens.fr](mailto:mairie@prevessin-moens.fr)

Maison des Familles 04.50.40.51.69 - [maisondesfamilles@prevessin-moens.fr](mailto:maisondesfamilles@prevessin-moens.fr)

Info en + :

Si vous n'êtes disponible qu'1 ou 2 demi-journées par semaine, rejoignez les cours des mardis 14h15-15h45 et jeudis 9h-10h30, animés par des bénévoles, à la Mairie.

CAR

pour

L'ART

## CAR POUR L'ART

La saison des "Car pour l'Art" s'achève. La dernière et 7ième sortie aura lieu vendredi 29 avril à Valserhône à 20h30.

Venez découvrir la Compagnie Sable d'Avril et son spectacle « des rêves dans le sable ». Lorène Bihorel est une jeune artiste qui excelle dans une discipline d'un genre nouveau. Elle présente un spectacle étonnant de dessin sur sable,

qui émerveille les enfants et fascine les adultes. Sur sa table lumineuse, rediffusée simultanément sur grand écran, les dessins naissent en quelques secondes et se transforment sous les yeux des spectateurs, au rythme des histoires auxquelles ils donnent vie. Un moment unique et magique...

- Tarif : 8€ adulte / enfant gratuit
- Départ en car à 19h15 devant la mairie. Retour prévu vers 23h.
- Inscription en mairie

Voici un avant goût : [https://www.youtube.com/watch?v=KXR5mUfDT\\_4](https://www.youtube.com/watch?v=KXR5mUfDT_4)



The image is a promotional poster for 'Escapade Nature' on April 24, 2018. It features a scenic landscape with green mountains and a wooden boardwalk leading through a field. The title 'Escapade Nature' is written in a large, black, cursive font, with a small tree and a bird flying above it. A circular badge on the left contains the date '24 avril 2018'. At the bottom, there are logos for 'Réserve Naturelle MARAIS DE LAVOURS', 'JOUR DE LA TERRE - FR', and 'Prévessin-Moëns Communauté, dynamique d'été'.

## ESCAPADE NATURE - IL RESTE DES PLACES

Une mare au printemps, c'est plein de vie ! Grenouilles, têtards, tritons, libellules, dytiques, couleuvres...

**Matinée "découverte de la mare" lors d'un atelier de petite pêche. Apprenez-en davantage sur la faune de cet environnement !**

**Après-midi libre sur le sentier des pilotis, vous pourrez apprécier la beauté et la richesse du marais. Soyez attentifs et discrets... à chaque heure il se passe des choses dans le marais. Des panneaux pédagogiques et deux observatoires vous invitent à les découvrir.**

**Informations pratiques :**

- **Départ du bus (devant le cimetière) 9h00 - Retour 17h00**
- **Public Famille**
- **Pique-Nique Zéro Déchets**
- **Tarifs : 25 € /adulte - gratuit pour les enfants jusqu'à 16 ans - inscription en mairie**
- **Places limitées**
- **Ouverture des inscriptions lundi 04 avril**

*L'« Escapade Nature » est un format de sortie visant à mettre en valeur les richesses de notre environnement naturel proche (Ain, Jura, bassin alémanique).*

*En plus d'une approche éducative, les « Escapade Nature » se veulent « durables », une attention particulière est portée sur l'impact environnemental de la sortie.*



## RENTRÉE SCOLAIRE

**Les inscriptions en petites sections et CP, c'est maintenant !**

- **Du mercredi 6 au 29 avril** : inscription des Petites Sections (enfants nés en 2019), des CP pour l'école des Grands Chênes, des nouveaux arrivants quel que soit l'âge de l'enfant, dépôt des dossiers de dérogation pour les nouvelles demandes, pour les familles résidant hors commune et souhaitant inscrire l'enfant dans une des écoles de Prévessin-Moëns (nouvelle demande ou renouvellement)

Retrouvez les dossiers d'inscription sur : <http://www.prevessin-moens.fr/preinscription-et-derogation>



## LA MAIRIE RECRUTE

La ville de Prévessin-Moëns recherche de nouvelles perles rares et les agents de nouveaux collègues !

Vous avez le sens du service public et de la bonne humeur à revendre ?

Consultez nos offres d'emploi dès maintenant : <http://www.prevessin-moens.fr/offres-d-emploi>

## HORAIRES MAIRIE

Lundi : 08h30-12h00 et 14h00-19h00

Mardi - Jeudi : 08h30-12h00 et 14h00-18h00

Vendredi : 08h30-12h00 et 14h00-17h00

Mairie de Prévessin-Moëns  
27 chemin de l'église  
01280 Prévessin-Moëns



<http://www.prevessin-moens.fr/>

[communic@prevessin-moens.fr](mailto:communic@prevessin-moens.fr)

04 50 40 51 09

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Mairie de Prévessin-Moëns.

[Se désinscrire](#)



© 2021 Mairie de Prévessin-Moëns